

L'affaire des miettes de pain.

Le coup de gueule du jour.



C'est le site du "Télégramme" qui dévoile l'affaire : l'Élysée a engagé des poursuites pour "offense au chef de l'Etat" contre une association de retraités picards qui avaient envoyé des miettes de pain à l'Élysée.

Le président de l'association, convoqué la semaine dernière, n'en croit pas ses yeux.

"L'idée des miettes c'est pour dire que lorsque le gâteau est partagé, il ne reste que les miettes pour les retraités." L'Élysée n'a pas apprécié raconte France Picardie.

Henri Carton, le président de l'association, est désormais visé par une plainte pour offense au chef de l'Etat et le parquet de Paris a ouvert une enquête.

"Je ne vois pas où est l'outrage" relève le retraité qui se félicite plutôt de cette plainte inattendue "elle aura au moins le mérite de faire parler de nous".



Et dire que les médias ne cessent de nous expliquer que François Hollande a **beaucoup d'humour !!!**

Brûler le drapeau de la France, insulter la France par des chansons, siffler la Marseillaise, brûler des édifices publics ça doit être permis puisque personne n'est poursuivi.

La différence avec l'envoi des miettes de pain c'est que les retraités ont travaillé toute leur vie pour la France et qu'ils doivent se contenter des miettes contrairement à d'autres qui se gavent d'allocations en tous genres !

Faites suivre svp.